

Être factuel, oui mais...



Dans le milieu professionnel, « soyez factuel » est aujourd'hui une injonction assez fréquente qui semble être l'alpha et l'oméga de toute discussion.

Le fait en lui-même n'étant pas signifiant, il est presque toujours associé à une interprétation. Et c'est là que le bât blesse, car l'interprétation d'un fait est éminemment subjective.

Un moyen de distinguer les faits de leur interprétation peut se faire par l'utilisation de certains verbes :

– **Voir** peut être associé au constat d'un fait. Le caractère du fait est objectif, non discutable.

[Je vois que] « Vous avez traité moins de dossiers ce mois-ci »

– en revanche, **Penser** introduit une interprétation personnelle à partir de sa propre grille de lecture.

[Je pense que] « Vous êtes moins investi dans votre travail »

– et, par exemple, **Ressentir** relève du registre de l'émotion et du sentiment.

« Je suis en colère contre vous » signifie « Je ressens de la colère contre vous ».

Le point de vigilance est donc de veiller à confronter les différences d'interprétations pour ne pas laisser s'installer d'ambiguïté ou de malentendu. En cela, les faits constituent la base et non l'aboutissement d'une discussion.

Pour en savoir plus, lire l'article :

[Managers, halte aux faits !](#) sur RH info